

Le Point, 15 février

Le droit du sol, une machine à défaire la France

CHRONIQUE de [Ferghane Azihari](#) : La gauche française a opéré un virage stratégique en misant sur une nouvelle coalition électorale. Entre fractures identitaires, influence de l'islam politique et renoncements idéologiques, retour sur une mutation profonde.



Une chronique signée Ferghane Azihari

Article intégral:

En 2011, [sortait la fameuse note de Terra Nova](#) sur les nouvelles stratégies électorales à la disposition de la gauche française. Le document, qui a fait couler beaucoup d'encre, ne théorisait pas seulement l'abandon des classes populaires historiques – jugées trop conservatrices – au profit d'une nouvelle coalition composée de femmes, d'urbains, de jeunes, de diplômés, sans oublier les immigrés d'origine arabo-musulmans ainsi que leurs descendants.

Tout en soulignant que les musulmans – que le document désigne pudiquement sous l'étiquette de « France de la diversité » – constituent la composante « la plus dynamique, tant électoralement que démographiquement, de la gauche en France », la note présentait cette nouvelle coalition comme une force au service d'une nation « unifiée par ses valeurs progressistes ».

Des Français issus de l'immigration musulmane plus conservateurs

Ce mensonge – atténué uniquement par une petite note de bas de page qui concédait que les Français issus de l'immigration musulmane « seraient plutôt conservateurs sur les mœurs (notamment en ce qui concerne le rejet de l'homosexualité), mais qu'ils sont par construction très progressistes sur les questions d'immigration et d'intégration » (sic) – révèle, à lui seul, la destruction de tous les repères établis ces dernières décennies. Pour certains, le progrès consiste à se réjouir de la croissance, au sein de la population française, d'une catégorie porteuse de valeurs bien plus illibérales que le Français moyen, permettant ainsi de présenter le RN comme un club de libertins soixante-huitards, tout en stigmatisant comme réactionnaire la moindre exigence d'acculturation.

Par ailleurs, l'homosexualité n'est pas le seul sujet de divergence entre les descendants de l'immigration musulmane et l'ensemble des Français. *Plusieurs sondages montreraient que ces premiers sont plus sensibles que les seconds aux préjugés antisémites, obscurantistes, xénophobes et misogynes : 56 % des musulmans estiment, par exemple, que les femmes doivent obéir à leur mari, contre 5 % dans l'ensemble de la population, comme le rappelait Hakim el Karoui dans son ouvrage *L'Islam, une religion française*. De plus, ils semblent également plus enclins à tolérer les violences terroristes dirigées contre les populations civiles.*

Adhésion insuffisante à la société française

Un sondage de l'Ifop, publié le 18 décembre 2023, indiquait que 45 % des musulmans qualifiaient l'enlèvement d'enfants, le meurtre et le viol de civils israéliens survenus le 7 octobre d'« acte de résistance contre la colonisation », contre 10 % de l'ensemble de la population. Enfin, parmi les différentes vagues migratoires qui ont marqué la France depuis la révolution industrielle, les descendants de l'immigration musulmane figurent parmi les plus réticents aux mariages mixtes. Or, comme le rappelait l'historien Fernand Braudel, « sans intermariage, il n'y a pas d'intégration ».

C'est donc en réaction à une adhésion insuffisante à la société française – et aux valeurs de la civilisation en général – que surgit la fameuse question du droit du sol, dont la consécration à la fin du XIX^e siècle ne devait

pas tant aux bons sentiments qu'à des considérations pragmatiques. Comme le rappelle l'historien Patrick Weil, cette disposition avait principalement pour objectif d'augmenter le nombre de conscrits issus de l'immigration européenne, à une époque où la nationalité française n'accordait pas autant de privilèges qu'aujourd'hui.

Or, le droit du sol est désormais devenu une véritable machine à défaire la France, en permettant à des populations, plus réticentes que la moyenne à l'esprit des Lumières, de participer à l'élaboration de la loi commune. Les effets dévastateurs de cette mutation démographique se font sentir quotidiennement sur le plan politique. Portée par une coalition électorale qui privilégie les éléments les plus réactionnaires de la population, *ce que l'avocat Richard Malka a qualifié de « gauche des ténèbres » a progressivement renié des pans entiers des idéaux progressistes.*

Une haine antijuive minimisée

Sous la pression de son nouvel électorat, la lutte contre l'antisémitisme est devenue une variable d'ajustement. La haine antijuive est ainsi minimisée, selon qu'elle est qualifiée de « contextuelle » ou « ontologique ». **Des partisans du Hamas se présentent aux élections de manière éhontée.** L'arrestation arbitraire d'un écrivain athée d'origine algérienne par une dictature est reléguée au rang d'un fait divers, tandis que d'autres montent au créneau pour défendre un humoriste employé par le service public qui diffuse du contenu salafiste, comme si la réprobation à son égard relevait d'une nouvelle affaire Dreyfus.

Ce n'est qu'en abordant l'islamisme et le projet théocratique de la secte des Frères musulmans que Manuel Bompard – appartenant à un parti qui concentre l'écrasante majorité du vote musulman – refuse de qualifier ces éléments de menace existentielle pour le pays.

On ne comprend pas cette propension à collaborer avec les ennemis des sociétés ouvertes, sans tenir compte de la montée en puissance d'un électorat qui ne semble pas pressé de contrer leurs assauts. Cela, à lui seul, parmi mille autres raisons, suffit à abolir immédiatement le droit du sol, sans craindre les foudres des partis qui ne le défendent que pour marginaliser les Français et les républicains de cœur et d'esprit, tout en sapant leur capacité à s'ouvrir aux étrangers véritablement méritants.